

Développer l'accueil social à la ferme : l'accueil de mineurs

Objectifs

Développer ou conforter une activité d'accueil social à la ferme (accueil de mineurs en courts séjours) et être en capacité d'accueillir directement via des établissements.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Connaître le cadre réglementaire d'une activité d'accueil social à la ferme - Mineur sans accompagnateur, en court séjour.

J1 : Présentation de la formation, déroulé, et des intervenants.

Attentes de stagiaires pour cette formation.

Qu'est ce que l'accueil social ? (un terme pour plusieurs réalités).

Motivation des participants en réalisant cette activité d'accueil social.

Réglementation, agrément, convention, quelle démarche pour quelle situation ?

Présentation des outils existants et opérationnels et des différents cadres d'accueil actuellement accessibles :

- via les établissements par un contrat,
- via les établissements avec les déclarations via Jeunesse et Sport
- le cadre du protocole d'accueil via la Direction Régionale de la PJJ.
- retours d'expérience d'agriculteurs-accueillants en Occitanie.

J2 : Apprendre à préparer l'accueil d'un mineur et à organiser un séjour de mineur à la ferme.

- L'arrivée du jeune : l'accueillir, poser le cadre de l'accueil familial, apprendre à le connaître...

- Définir s'il y a des objectifs attachés à ce séjour (rupture avec le quotidien, découverte d'un autre mode de vie, respect des temps familiaux, respecter une consigne (travail avec les animaux)...)

- Gérer les temps structurants de la journée : le levé, les repas, le coucher...

- organisation de la journée : gestion des temps libres/des temps d'activité.

Ces différentes problématiques permettront d'aborder des concepts tels que le "qualité d'une règle" - "qu'est ce qu'une limite ? " Les besoins fondamentaux" - la spirale de la violence....

Méthodes pédagogiques : temps d'apports théoriques, échanges avec les participants, jeu de rôle, témoignage.

Fin de la formation, un temps sera réservé à la mesure de la satisfaction des stagiaires et à une auto-évaluation des acquis.

Une attestation de formation et un support de formation seront remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Dates, lieux et intervenants

24 nov 2022

09:30 - 17:30 (7hrs)

La Mairie

82140 Saint Antonin Noble Val

Mme Laurence SRUH - référente Accueil Social à la Fédération Nationale d'Accueil Paysan. Accueillante en activité.

25 nov 2022

09:30 - 17:30 (7hrs)

La Mairie

82140 Saint Antonin Noble Val.

M. Hamid Benahmed - Formateur indépendant - ancien éducateur.(intervient régulièrement pour le CD11 et le CD66

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), et éventuellement votre chèque. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 16/11/2022

Tarifs

Frais pédagogique : 336€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter

Plus de renseignements

Marie Coupet, responsable de stage.
mcoupet@mp11.fr

Maison Paysanne Aude

11 300 Limoux

Tel. 04 68 31 01 14

N° d'organisme de formation :

76110169011

Taux de satisfaction : (taux général 2021) 96.5 %

Les midis : repas partagé.



Modalités d'accès : En situation de handicap ? N'hésitez pas à contacter le resp. de stage pour préparer votre accueil.